

# Vers une meilleure exploitation de la forêt française ?

19 mai 2010

La surface de la forêt française s'est accrue de 10% au cours des vingt dernières années et couvre aujourd'hui **30 % du territoire**. Réaffirmé par le Grenelle de l'Environnement, le potentiel forestier est un enjeu important pour contribuer aux objectifs énergétiques que la France s'est fixés pour 2020. Mais pour contribuer à cet effort, la filière sylvicole doit se moderniser pour accroître ses débouchés et impliquer les propriétaires afin de stimuler la mise sur le marché des coupes de bois, selon une enquête réalisée par le [CRÉDOC](#) à la demande de la Fédération Forestiers Privés de France et du Centre national de la propriété forestière.

Elle révèle que la moitié des propriétaires possédant plus d'un hectare de bois réalise des coupes, très souvent pour leurs besoins personnels, notamment de bois de chauffage, mais qu'ils ne sont pas nombreux à être intéressés par une exploitation commerciale. **Pour près de 80% des propriétaires privés, les bois n'apportent aucun revenu**. Selon l'étude, le faible niveau de valorisation économique des bois privés s'explique en partie par le **morcellement des propriétés**.

Alors que la balance commerciale de la filière bois accuse un **déficit de 6,3 milliards d'euros** en 2008, le CRÉDOC estime qu'il faudrait inciter les Français à acquérir des parcelles boisées et à les exploiter.

Le [4 pages du](#) CRÉDOC